

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 06/07/2017
Reçu en préfecture le 06/07/2017
Affiché le 
ID : 033-253306310-20170703-2017_02_024-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre :
Abstention :

L'an deux mille dix sept, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 21 juin 2017

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- PIASECKI- MM. DELAUNAY - FEDIEU - GIRARD - LORIAUD -PLISSON.

Délibération N°2017-02-024: Budget principal – DM2

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;
Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique : d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Fonctionnement :

D 022 Dépenses imprévues : - 315,00 €

D 6811-042 Dotation aux amortissements: + 315,00 €

Investissement :

R 28183-040 Amortissement Matériel de bureau : 149,00 €

R 28184-040 Amortissement Mobilier : 166,00 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2017

La Présidente


Françoise de Roffignac

Comité Syndical pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST